

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-805/SG/CD Est rendue exécutoire la délibération n° 264/7° L du 12 mai 1972

n° 72-805/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
23 mai 1972

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro
10 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 264/7° L du 12 mai 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port de commerce de Djibouti pour l'exercice 1972.